



Lyon, le 22 mai 2018

Monsieur le Président, Cher Docteur,

Des pharmaciens de la Région Rhône-Alpes, en lien et avec le soutien du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens, ont créé en 2015 l'association ADOP, un réseau d'écoute gratuit et anonyme à destination des pharmaciens rhônalpins en souffrance.

Tout pharmacien faisant face à des difficultés peut contacter l'association 24h/24, 7j/7, il sera accueilli et écouté en toute confidentialité par un des 30 confrères de soutien formé à l'écoute active et sur les risques psychosociaux.

S'il en éprouve le besoin, l'appelant pourra même être orienté vers un professionnel ressource compétent (avocat, psychologue, expert-comptable, médecin spécialisé...) ayant adhéré à l'association, il bénéficiera alors de la prise en charge des honoraires de la première consultation.

En parallèle, votre Ordre a créé très récemment l'association AAPMS qui par le biais d'un numéro national unique propose aux professionnels de santé une écoute de la part d'un soignant. De son côté ADOP a pour vocation la prévention des risques psychosociaux qui découlent pour la plupart du temps de difficultés financières, juridiques, administratives, ..., rencontrées par nos confrères. Le bénévole écoutant appelé « confrère de soutien » est un pharmacien en exercice ou retraité, il possède toute l'expérience nécessaire pour comprendre et appréhender les difficultés de son interlocuteur et éventuellement l'orienter vers le professionnel ressource compétent.

Le réseau ADOP, mentionné dans le communiqué de presse diffusé le 26/04/2018 par votre Ordre National est donc complémentaire du numéro que vous avez mis en place.

ADOP

13 bis place Jules Ferry
69006 Lyon
contact@adop.help

Aussi, notre association se déploie à présent dans votre région et il est nécessaire que nous disposions d'un réseau régional de « Professionnels Ressources » spécialisé dans les troubles du comportement qui assure, à la demande de notre dispositif d'assistance, une prise en charge du confrère en difficulté, dans les meilleurs délais.

A ses débuts, l'association a bénéficié du soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Rhône-Alpes dans le but de créer un répertoire de professionnels ressources. C'est pourquoi, je me permets aujourd'hui de solliciter votre aimable contribution afin que le courrier ci-joint puisse être également diffusé à l'ensemble de vos confrères par le biais de votre Ordre départemental.

Bien évidemment, mon secrétariat se tient à votre disposition pour toute information complémentaire par téléphone au 04 72 77 74 35 ou par mail à contact@adop.help.

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Hugues VIDELIER
Président



PJ

ADOP

13 bis place Jules Ferry
69006 Lyon
contact@adop.help